

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

Midi Libre le 24 avril 2006

- ACTUALITES - Du coté des médias -

Date de mise en ligne : lundi 24 avril 2006

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

MIDI
LIBRE

28/4/06

Comparution **Les militants** **de Prehve témoins assistés**

Convoqués, hier, au tribunal de grande instance, les trois militants de l'association Prehve, hostile à l'exploitation de la source des Cent-Fonts (notre édition d'hier), n'ont pas été mis en examen par le juge d'instruction Cécile Youl-Pailhes. Ils sont accusés de s'être introduits illégalement aux Cent-Fonts, de dégradations, de vol et de mise en danger d'autrui. La magistrate char-

gée de faire la lumière sur cette affaire leur a donné le statut de témoins assistés.

S'il s'avère que les faits dénoncés par la plainte sont corroborés à l'issue de l'instruction, le juge pourra les mettre en examen. A l'inverse et faute d'éléments supplémentaires, dit l'avocat des trois hommes, Me Christian Dumont, ils bénéficieront d'une ordonnance de non-lieu. ●